

# Tartagueule à la récré



CNT Éducation

c/o SUTE - CNT

Palais du Travail

9 place Lazare Goujon

69100 Villeurbanne

Permanences : 3 premiers  
mercredis du mois de 18 à 20h

44 rue Burdeau (Lyon 1er)

Tel : 04.78.27.05.80

educ69@cnt-f.org

www.cnt-f.org/fte

Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique

N°89 mai 2011 Bulletin de la CNT Éducation Rhône et Ain Avec le soutien de la CNT- PTT

Le gouvernement a annoncé mardi 19 avril dernier le gel des salaires des fonctionnaires pour la deuxième année consécutive. Par gel des salaires, il faut entendre gel du point d'indice qui sert de base à la rémunération des fonctionnaires des trois fonctions publiques (d'Etat, Hospitalière et Territoriale). Ce point d'indice avait été relevé pour la dernière

fois en  
juillet  
2010, de  
0,5% et

le minimum de traitement relevé à 1365,94 euros bruts. Cette politique, nécessaire selon la Cour des comptes pour «respecter l'objectif global de maîtrise des dépenses publics» devrait durer jusqu'en 2013. Alors que le contentieux sur les salaires dure depuis 10 ans...

## Primes individuelles

Cependant, M Baroin, ministre du budget et M Tron, secrétaire d'état

à la fonction publique, se préoccupent du pouvoir d'achat (en berne) des fonctionnaires, en arguant du fait que «le point d'indice n'est qu'un élément parmi d'autres du pouvoir d'achat». Entendons, bien évidemment, que les primes versées aux plus zélé-e-s d'entre nous devraient suffire à mettre du beurre dans les épinars. Lorsqu'on met cela en perspective avec la montée des pressions hiérarchiques dans l'Education Nationale en général et dans les éClairs en particulier (le chef d'établissement recrutera lui-même les enseignants), il y a de quoi frémir.

## Services publics en danger

Ainsi, nous voilà donc relégué-e-s, nous, enseignant-e-s, infirmier-e-s, postier-e-s etc... au rang de «dépenses» publiques... Éduquer les enfants et soigner les malades, une dépense à faire reculer le plus possible parce qu'il faut «maîtriser» les dépenses publiques ? Les économies faites grâce au gel des salaires ne sont même pas justifiées par une augmentation concrète des moyens sur le terrain, dans le but d'améliorer la qualité du service public d'éducation.

Rappelons ici l'édifiante note de synthèse «Tendances de l'emploi public» de février 2011 du Centre d'analyse stratégique (CAS), institution placée auprès du Premier Ministre : La France avait, en 2007, le taux d'encadrement (nombre d'enseignants pour 100 élèves ou étudiants et établissements publics-privés confondus) le plus faible, avec

seulement 6,1 enseignants, de TOUS les pays de l'OCDE. Ce faible taux d'encadrement touche tout particulièrement l'école primaire avec 5 enseignants pour 100 élèves. Avec 50.000 postes (primaire et secondaire confondus) en grande majorité d'enseignants, supprimés entre 2007 et 2010 et autant qui sont prévus entre 2011 et 2013, les choses ne tendent pas à s'améliorer. Et voici le clou de l'affaire : le rapport conclut en affirmant : «le salaire des enseignants apparaît faible en comparaison internationale».

**De l'argent, il y en a !!!**

Total a réalisé en 2010 un profit de plus 10 milliards d'euros, soit 25% de plus qu'en 2009. Total, une entreprise sociale, va reverser la moitié de ce profit à ses actionnaires, soit 5 milliards. Cela représente 79% des dépenses de main-d'oeuvre du groupe (salaires et cotisations). Bagatelle ? Et notre gouvernement, lui, il serait en banqueroute ?

Las ! C'est bientôt nous qu'elle va concerner ! Depuis 2006, le prix du gaz a grimpé de plus de 50% et il vient de prendre encore 5% le 1er avril dernier. Les prix ont augmenté de 21% depuis 1998, le pain a prix 30%, les logements, 125%... Sans parler du gasoil, qui lui, a augmenté de 10% en moins d'un an. Ces augmentations, si elles nous concernent tous et toutes, touchent tout particulièrement les plus précaires d'entre nous (vacataires, contractuels, personnels de vie scolaire, TOS etc.) Nous n'aurons de cesse de dire qu'il faut s'unir, s'organiser, se syndiquer.

**Défendre les salaires, c'est aussi, défendre le Service Public d'Éducation !**

**Précaires, titulaires : à travail égal, salaire égal !**

**Contre la vie chère,  
hausse des salaires !**



avec l'aimable autorisation de l'auteur

Le lectorat de cette série s'étend de plus en plus... (ma femme et son cousin m'ont donné leurs avis). Pour eux, comme pour beaucoup, "ça ne pourrait pas marcher à plus grande échelle" (avec nos soixante millions de concitoyens par exemple). Je ne peux pas assurer ici qu'ils ont tort et que nous avons raison, mais je leur rétorquerai que c'est justement ce que la noblesse répondait au tiers état, ou la société patriarcale aux suffragettes. Essayons ! Essayons comme les tunisiens ou les égyptiens l'ont fait, allant à l'encontre de tous les pronostics et réussissant à se débarrasser de tyrans en apparence indéboulonables.

hiérarchie de façon insidieuse. Ils s'habituent à être dépendant de la hiérarchie pour une partie de leurs informations, de leur attributions et de leurs moyens. Ils s'habituent aussi à tendre vers le consensus avec les "chefs"... J'ai déjà dit que ce mouvement vers le consensus par la discussion (et dans un local glacial) était un élément essentiel des assemblées générales, mais c'est alors entre égaux ! Le consensus avec les "chefs" est un oxymore (voir les moutons et les loups de l'épisode précédent, si vous ne l'avez pas conservé, des stocks de Tarta collector peuvent encore être dénichés - envoyez-nous un mail).

républicaine. La justice reconnaît aux travailleurs, qui sont, par essence, dans une relation de dépendance par rapport à leur hiérarchie, le droit de lutter par des moyens directs : en particulier, la grève !

Le dialogue avec toute hiérarchie étant faussé par la relation de dépendance du salarié au patron, la négociation n'est possible que si cette relation est dans un premier temps équilibrée (voir renversée). La grève n'est pas, comme on en a parfois l'impression, un mouvement d'humeur, une sorte de sondage avec les pieds ; la grève est un élément de la construction d'un rapport de force entre les moutons et le loup. Grève, occupation, blocage peuvent être mal perçus par ceux qui les vivent, ce qui explique qu'on

nous rabatte les oreilles à chaque grand mouvement social sur la nécessité de communiquer pour mieux faire passer ces actes militants auprès du grand public.

### C'est normal...

Autant le syndicat doit expliquer ce pour quoi il se bat (d'où ces articles et ce journal) avant une lutte, autant les moyens mis en oeuvre dans cette lutte ne sont pas des outils de communication visant à convaincre le public mais bien des outils de lutte, d'action (directe) visant à faire plier ceux qui s'opposent à nos revendications...

## L'anarchosyndicalisme expliqué à mes filles, épisode 4

**Pourquoi nous on le ferait pas ? Comment on peut pousser quelqu'un à abandonner le pouvoir ?**

L'épisode du mois traite, justement, des spécificités de la CNT quant aux moyens d'action. Dans l'éducation, nous refusons le paritarisme, c'est à dire la cogestion (le partage des tâches administratives, mouvement, carte scolaire etc.) entre l'Education Nationale et les syndicats. Ce paritarisme, tout en donnant une impression fautive d'efficacité aux syndicats qui y collaborent, les soumet à la

**Mais, si on veut pas de chef, on discute avec qui ?**

### On ne discute pas !

La CNT privilégie donc d'autres moyen d'action que ce faux dialogue avec les chefs, elle prône l'action directe pour ses luttes.

Ne vous inquiétez-pas, ça ne sent pas la poudre pour autant. La justice a été invitée à se pencher sur notre cas quand certaines entreprises ont attaqué en représentativité des sections CNT du privé qui menaçaient de les empêcher d'exploiter à tout va. Verdict (c'est le cas de le dire !) : L'action directe est légale, légitime,

«Tartagueule à la récré», comme l'ensemble des publications de la CNT, est rédigé et maqueté par des militant-e-s après leur journée de travail. Notre syndicat, refusant toute bureaucratization, fonctionne sans permanents et sur la base de la rotation des tâches, afin que chacun-e s'implique concrètement dans la vie du syndicat.

- Je souhaite rester en contact avec la CNT et recevoir le Tartagueule à la récré
- Je souhaite recevoir les mails d'information de la CNT (envoyez-nous un mail !)
- Je souhaite adhérer à la CNT (passez un mercredi !)

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

(à renvoyer à notre adresse en cochant le choix correspondant)

